

## Réunion du conseil exécutif du 26 octobre 2015

### PRÉSENCES :

Déléguée à la coordination	<i>Marc-André Gaudry</i>	Délégué à l'information	<i>vacant</i>
Délégué aux affaires internes	<i>Maude-Andrée Meloche</i>	Déléguée à l'animation culturelle	<i>Charlotte Laperriere</i>
Délégué aux affaires externes	<i>Louis –Alexandre Hébert-Gosselin</i>	Délégué à la mobilisation	<i>Maxime Laliberté</i>
Déléguée à la pédagogie	<i>Krystel Gail Smith</i>	Déléguée à la trésorerie	<i>Alexis Robitaille-Duclos</i>
Délégué-e a la formation continue	<i>Vacant</i>		
Adjoint-e-s :	<i>Gabrielle Lajeunesse, Virginie Labrecque, Camille Gagné, Gaëlle Hadorn</i>		
Observatrices/observateurs :	<i>Marie-Pier Béland, Émilie Champoux, Rami Massaad, Camille Frappier</i>		

### 0. Procédures d'ouverture

#### 0.1 Ouverture à 18h51

Proposée par Maude-Andrée Meloche

Appuyée par Corinne Baillargeon

Adoptée à l'unanimité

#### 0.2 Præsidium

Que Marc-André Gaudry et Maxime Laliberté soient respectivement secrétaire et animatrice de la réunion.

Proposée par Gaëlle Hadorn

Appuyée par Corinne Baillargeon

Adoptée à l'unanimité

### 0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour se lise comme suit :

#### 0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Lecture et adoption des procès verbaux

#### 1. Coordination

1.1 Suivi des mandats

1.2 Employées

1.2.1 Permanence administrative

1.2.2 Permanence socio-politique

1.2.3 Gestionnaire de réseau informatique

1.3 Retour sur le congrès

1.4 Assemblée générale de grève

#### 2. Mobilisation

2.1 Comité de mobilisation

#### 3. Externe

3.1 Délégation CRAM

#### 4. Procédures de Levée

4.1 Varia

4.2 Levée

*Proposée par Gaëlle Hadorn*

*Appuyée par Maude-Andrée Meloche*

*Pour: 4 Contre:2 Abstention:1*

*Adoptée à majorité*

### 0.4 Lecture et adoption des procès-verbaux

#### **1. Coordination**

##### 1.1 Suivi des mandats

##### 1.2 Employées

##### 1.2.1 Permanence Administrative

**Principale :** Que les mandats d'Émilie Champoux pour la semaine soient :

- Préparation à l'assemblée générale
- Assister à la rencontre pour les locaux
- Logistique Karaoke
- Mettre à jour le matériel de grève

Proposée par Maude-Andrée Meloche

Appuyée par Gabrielle Lajeunesse

Adoptée à l'unanimité

### 1.2.2 Permance Socio-Politique

**Principale :** Que les mandats de Marie-Pier Béland pour la semaine soient :

- Préparation à l'assemblée générale
- Préparation et assister au mobMaisonneuve
- Soutien à l'organisation de la grève
- Mettre à jour le matériel de grève

Proposée par Corinne Baillargeon  
Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos  
Adoptée à l'unanimité

### 1.2.3 Gestionnaire de Réseau Informatique

**Principale :** Que les mandats de Louis-Philippe Véronneau pour la semaine soient :

- Soutien informatique

Proposée par Gabrielle Lajeunesse  
Appuyée par Corinne Baillargeon  
Adoptée à l'unanimité

### 1.3 Retour sur le congrès

### 1.4 Assemblée générale de grève

**Proposition spéciale :** Que l'on tienne une pause de 15 minutes.

Proposée par Maude-Andrée Meloche  
Appuyée par Marc-André Gaudry  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée :** Que l'on tienne une plénière d'une heure sur la GGI.

Proposée par Louis-Alexandre  
Appuyée par Charlotte Laperrière-Martin  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition privilégiée :** Que l'on prolonge la plénière de 30 minutes.

Proposée par Camille Gagné  
Appuyée par Gaëlle Hadorn  
Adoptée à l'unanimité

**Proposition spéciale : Que l'on tienne une pause de 10 minutes**

Proposée par Corinne Baillargeon

Appuyée par Virginie Labrecque

Adoptée à l'unanimité

**Principale : Que l'exécutif de la Sogéecom propose à l'assemblée générale de grève du 27 octobre :**

Considérant que les mesures d'austérité nous touchent tous et toutes et entraînent un recul social inacceptable dans tous les secteurs, dont l'éducation, la santé, le logement social

Considérant que la grève générale illimitée s'inscrit dans l'escalade des moyens de pression menée par la SOGÉÉCOM depuis 2013

Considérant les mandats féministes de la SOGÉÉCOM et que l'austérité touche particulièrement les femmes, car elles occupent la majorité des emplois de la fonction publique

Considérant que la grève est un moyen de pression considérable et efficace dans le cadre des luttes sociales

Considérant que la lutte syndicale dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur publique offre des conditions idéales dans la lutte contre l'austérité

Que la SOGÉÉCOM soit en grève générale illimitée suite

- au décret d'une loi spéciale par le gouvernement dans le cadre des négociations de convention collective du secteur public

- OU suite à l'obtention d'un mandat de grève générale illimitée par 30 000 travailleuses et travailleurs ou 30 000 étudiantes et étudiants dont au moins une association étudiante de région;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque dans les plus brefs délais un conseil de grève dès l'atteinte des conditions de déclenchement ;

Que soient maintenus les stages, les cours préalables aux stages et les cours de la formation continue ;

Que l'ensemble des cours de troisième année en techniques policières nécessaires à l'obtention du diplôme de techniques policières soient maintenus ;

Que soient maintenues les activités étudiantes sportives et socio-culturelles;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale de reconduction trois jours après le déclenchement ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale spéciale de grève à la fin novembre si les conditions de déclenchement ne sont pas atteintes.

Proposée par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin  
Appuyée par Charlotte Laperrière-Martin

**Amendement :** Que l'on ajoute «à l'automne 2015» suite à «grève générale illimitée» et que l'on change «en région» par «hors-Montréal».

Proposée par Krystel-Gael Smith  
Appuyée par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin  
Adoptée à l'unanimité

**Retour à la principale telle qu'amendée :** Que l'exécutif de la Sogéecom propose à l'assemblée générale de grève du 27 octobre :

*Considérant que les mesures d'austérité nous touchent tous et toutes et entraînent un recul social inacceptable dans tous les secteurs, dont l'éducation, la santé, le logement social*

*Considérant que la grève générale illimitée s'inscrit dans l'escalade des moyens de pression menée par la SOGÉÉCOM depuis 2013*

*Considérant les mandats féministes de la SOGÉÉCOM et que l'austérité touche particulièrement les femmes, car elles occupent la majorité des emplois de la fonction publique*

*Considérant que la grève est un moyen de pression considérable et efficace dans le cadre des luttes sociales*

*Considérant que la lutte syndicale dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur publique offre des conditions idéales dans la lutte contre l'austérité*

Que la SOGÉÉCOM soit en grève générale illimité en automne 2015 suite  
- au décret d'une loi spéciale par le gouvernement dans le cadre des négociations de convention collective du secteur public  
- OU suite à l'obtention d'un mandat de grève générale illimitée par 30 000 travailleuses et travailleurs ou 30 000 étudiantes et étudiants dont au moins une association étudiante hors-Montréal;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque dans les plus brefs délais un conseil de grève dès l'atteinte des conditions de déclenchement ;

Que soient maintenus les stages, les cours préalables aux stages et les cours de la formation continue ;

Que l'ensemble des cours de troisième année en techniques policières nécessaires à l'obtention du diplôme de techniques policières soient maintenus ;

Que soient maintenues les activités étudiantes sportives et socio-culturelles;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale de reconduction trois jours après le déclenchement ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale spéciale de grève à la fin novembre si les conditions de déclenchement ne sont pas atteintes.

**Amendement :** Que l'on ajoute «Que les activités de la clinique d'hygiène dentaire soient maintenues» après «Que soient maintenus les stages, les cours préalables aux stages et les cours de la formation continue».

Proposée par Alexis Robitaille-Duclos  
Appuyée par Krystel-Gael Smith  
Adoptée à l'unanimité

**Retour sur la principale :** Que l'exécutif de la Sogéecom propose à l'assemblée générale de grève du 27 octobre :

*Considérant que les mesures d'austérité nous touchent tous et toutes et entraînent un recul social inacceptable dans tous les secteurs, dont l'éducation, la santé, le logement social*

*Considérant que la grève générale illimitée s'inscrit dans l'escalade des moyens de pression menée par la SOGÉÉCOM depuis 2013*

*Considérant les mandats féministes de la SOGÉÉCOM et que l'austérité touche particulièrement les femmes, car elles occupent la majorité des emplois de la fonction publique*

*Considérant que la grève est un moyen de pression considérable et efficace dans le cadre des luttes sociales*

*Considérant que la lutte syndicale dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur publique offre des conditions idéales dans la lutte contre l'austérité*

Que la SOGÉÉCOM soit en grève générale illimitée en automne 2015 suite - au décret d'une loi spéciale par le gouvernement dans le cadre des négociations de

convention collective du secteur public

- OU suite à l'obtention d'un mandat de grève générale illimitée par 30 000 travailleuses et travailleurs ou 30 000 étudiantes et étudiants dont au moins une association étudiante hors-Montréal;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque dans les plus brefs délais un conseil de grève dès l'atteinte des conditions de déclenchement ;

Que soient maintenus les stages, les cours préalables aux stages et les cours de la formation continue ;

Que les activités de la clinique d'hygiène dentaire soient maintenues ;

Que l'ensemble des cours de troisième année en techniques policières nécessaires à l'obtention du diplôme de techniques policières soient maintenus ;

Que soient maintenues les activités étudiantes sportives et socio-culturelles;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale de reconduction trois jours après le déclenchement ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale spéciale de grève à la fin novembre si les conditions de déclenchement ne sont pas atteintes.

**Amendement :** Que l'on biffe «Que soient maintenues les activités étudiantes sportives et socio-culturelles»

Proposée par Camille Gagné

Appuyée par Gaëlle Hadorn

**Proposition dilatoire :** Question préalable

Pour : 7

Contre : 0

Que l'on biffe «Que soient maintenues les activités étudiantes sportives et socio-culturelles»

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 2

**Retour à la principale telle qu'amendée :** Que l'exécutif de la Sogéecom propose à l'assemblée générale de grève du 27 octobre :

*Considérant que les mesures d'austérité nous touchent tous et toutes et entraînent un recul social inacceptable dans tous les secteurs, dont l'éducation, la santé, le logement*

*Considérant que la grève générale illimitée s'inscrit dans l'escalade des moyens de pression menée par la SOGÉÉCOM depuis 2013*

Considérant les mandats féministes de la SOGÉÉCOM et que l'austérité touche particulièrement les femmes, car elles occupent la majorité des emplois de la fonction publique

Considérant que la grève est un moyen de pression considérable et efficace dans le cadre des luttes sociales

Considérant que la lutte syndicale dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur publique offre des conditions idéales dans la lutte contre l'austérité

Que la SOGÉÉCOM soit en grève générale illimité en automne 2015 suite  
- au décret d'une loi spéciale par le gouvernement dans le cadre des négociations de convention collective du secteur public  
- OU suite à l'obtention d'un mandat de grève générale illimitée par 30 000 travailleuses et travailleurs ou 30 000 étudiantes et étudiants dont au moins une association étudiante hors-Montréal;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque dans les plus brefs délais un conseil de grève dès l'atteinte des conditions de déclenchement ;

Que soient maintenus les stages, les cours préalables aux stages et les cours de la formation continue ;

Que les activités de la clinique d'hygiène dentaire soient maintenues ;

Que l'ensemble des cours de troisième année en techniques policières nécessaires à l'obtention du diplôme de techniques policières soient maintenus ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale de reconduction trois jours après le déclenchement ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale spéciale de grève à la fin novembre si les conditions de déclenchement ne sont pas atteintes.

**Amendement :** Que l'on ajoute : «Que l'on tienne des lignes de piquetage dur pour appliquer les mandats votés;» après «Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque dans les plus brefs délais un conseil de grève dès l'atteinte des conditions de déclenchement ;»

Proposée par Maude-Andrée Meloche  
Appuyée par Alexis Robitaille-Duclos  
Adoptée à l'unanimité

**Retour sur la principale telle qu'amendée :** Que l'exécutif de la Sogéecom propose à l'assemblée générale de grève du 27 octobre :

Considérant que les mesures d'austérité nous touchent tous et toutes et entraînent un recul social inacceptable dans tous les secteurs, dont l'éducation, la santé, le logement

Considérant que la grève générale illimitée s'inscrit dans l'escalade des moyens de pression menée par la SOGÉÉCOM depuis 2013

Considérant les mandats féministes de la SOGÉÉCOM et que l'austérité touche particulièrement les femmes, car elles occupent la majorité des emplois de la fonction publique

Considérant que la grève est un moyen de pression considérable et efficace dans le cadre des luttes sociales

Considérant que la lutte syndicale dans le cadre des négociations des conventions collectives du secteur publique offre des conditions idéales dans la lutte contre l'austérité

Que la SOGÉÉCOM soit en grève générale illimitée en automne 2015 suite  
- au décret d'une loi spéciale par le gouvernement dans le cadre des négociations de convention collective du secteur public  
- OU suite à l'obtention d'un mandat de grève générale illimitée par 30 000 travailleuses et travailleurs ou 30 000 étudiantes et étudiants dont au moins une association étudiante hors-Montréal;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque dans les plus brefs délais un conseil de grève dès l'atteinte des conditions de déclenchement ;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dur pour appliquer les mandats votés;

Que soient maintenus les stages, les cours préalables aux stages et les cours de la formation continue ;

Que les activités de la clinique d'hygiène dentaire soient maintenues ;

Que l'ensemble des cours de troisième année en techniques policières nécessaires à l'obtention du diplôme de techniques policières soient maintenus ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale de reconduction trois jours après le déclenchement ;

Que l'exécutif de la SOGÉÉCOM convoque une assemblée générale spéciale de grève à la fin novembre si les conditions de déclenchement ne sont pas atteintes.

Adoptée à l'unanimité

**Principale :** Que l'exécutif de la Sogéecom propose à l'assemblée générale de grève du 27 octobre : Considérant que la solidarité intersyndicale contribue à la lutte commune contre l'austérité

Considérant que la lutte que nous menons est large et touche autant les étudiant-e-s que les syndiqué-e-s

Considérant que les coupures dans les établissements collégiaux nuisent directement aux conditions d'enseignement et à notre éducation

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 5 novembre afin de permettre ses membres de participer à la manifestation nationale de l'ASSÉ ;

Que lors de cette journée soient maintenus les stages à l'externe, les cours préalables au stage et les cours à la formation continue ;

Que le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM convoque un conseil de grève le 4 novembre au soir pour préparer la journée du 5 ;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dur pour appliquer les mandats votés;

Que la SOGÉÉCOM appelle ses membres à participer en grand nombre aux actions et à la manifestation de la coalition main rouge le samedi 28 novembre ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève tous les jours de grève du Front Commun à Montréal et des syndicats du collège de Maisonneuve.

**Amendement :** Que l'on biffe «les cours préalables au stage».

Proposée par Marc-André Gaudry

Appuyée par Gaëlle Hadorn

Adoptée à l'unanimité

**Retour sur la principale telle qu'amendée :** Que l'exécutif de la Sogéecom propose à l'assemblée générale de grève du 27 octobre :

Considérant que la solidarité intersyndicale contribue à la lutte commune contre l'austérité

Considérant que la lutte que nous menons est large et touche autant les étudiant-e-s que les syndiqué-e-s

Considérant que les coupures dans les établissements collégiaux nuisent directement aux conditions d'enseignement et à notre éducation

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le 5 novembre afin de permettre ses membres de

participer à la manifestation nationale de l'ASSÉ ;

Que lors de cette journée soient maintenus les stages à l'externe et les cours à la formation continue ;

Que le conseil exécutif de la SOGÉÉCOM convoque un conseil de grève le 4 novembre au soir pour préparer la journée du 5 ;

Que l'on tienne des lignes de piquetage dur pour appliquer les mandats votés;

Que la SOGÉÉCOM appelle ses membres à participer en grand nombre aux actions et à la manifestation de la coalition main rouge le samedi 28 novembre ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève tous les jours de grève du Front Commun à Montréal et des syndicats du collège de Maisonneuve.

Adoptée à l'unanimité

**Principale :** Que l'on fasse la lecture des discours préparés pour l'assemblée générale de demain.

Proposée par Gaëlle Hadorn  
Appuyée par Maxime Laliberté  
Adoptée à l'unanimité

**Principale :** Que le praesidium pour l'assemblée générale du 27 octobre 2015 soit : Gabriel Bellemare et Rafik Bentabel pour la salle 1, Élisabeth Béfort-Doucet et Marc Boulanger pour la salle 2, ainsi que Delphine [nom de famille] et [...] pour la salle 3.

Proposée par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin  
Appuyée par Maxime Laliberté  
Adoptée à l'unanimité

**Principale :** Que les aides procéduriers soient Abir Ait-Goute, Florence Brosseau et Claudia Cachay-Osorio.

Proposée par Maxime Laliberté  
Appuyée par Marc-André Gaudry  
Adoptée à l'unanimité

## **2. Mobilisation**

### **2.1 Comité de mobilisation**

## **3. Externe**

### **3.1 Délégation CRAM**

Que Virginie Labrecque, Louis-Alexandre Hébert-Gosselin et Dominic Cabrera-Gagnon.

Proposée par Louis-Alexandre Hébert-Gosselin  
Appuyée par Marc-André Gaudry  
Adoptée à l'unanimité

### **4. Procédure de Levée**

#### **4.1 Varia**

#### **4.2 Levée à 00:45**

Proposée par Marc-André Gaudry  
Appuyée par Virginie Labrecque  
Adoptée à l'unanimité